



L'entraînement de l'armée française pendant l'Entre-deux-guerres et la « drôle de guerre » ses liens avec le désastre de 1940

1/2 - BRENNUS 4.0

le lieutenant-colonel Christophe Gué, officier référent histoire de l'armée de Terre

publié le 24/11/2019

Histoire & stratégie

L'armée française était relativement mal entraînée en mai 1940, comme en témoignent les paniques qui survinrent, face à l'imprévu, et le manque de réactivité des unités dans des situations mouvantes.

La question de l'entraînement paraît pourtant n'avoir eu qu'une importance relative dans la défaite, compte tenu des insuffisances matérielles, organisationnelles et doctrinales dont souffrait l'armée française (armée défensive, conçue pour exécuter une « bataille conduite » et manquant de mobilité et d'agilité) et, surtout, du plan Dyle-Breda, qui fut appliqué le 10 mai 1940, et qui rendit ces insuffisances particulièrement critiques : choix d'une entrée en Belgique, au nord du sillon Sambre et Meuse, privant les forces terrestres d'une réserve significative dans le cas d'un effort ennemi plus au sud.

Une telle évaluation du rôle de l'entraînement dans le désastre qui survint revient cependant à oublier les risques considérables que prirent les Allemands en attaquant dans les Ardennes. L'entreprise était d'autant plus risquée qu'une grande partie du haut commandement de ses forces terrestres y était hostile et que cela aurait aggravé les conséquences d'un échec : dissolution de l'armée et des corps blindés, et réintégration des divisions de Panzer dans les armées classiques. Un tel échec était possible et il serait devenu probable face à des troupes françaises utilisant leurs moyens plus judicieusement qu'elles ne le firent.

Cela nous amène à nous demander si les insuffisances françaises en matière d'entraînement n'ont pas eu des conséquences bien plus graves qu'il n'y paraît de prime abord.

La réponse à cette question semble largement positive dans la mesure où :

- l'outil militaire français était amoindri du fait de la manière dont l'entraînement avait été conçu ;
- l'utilisation de cet outil, tel qu'il existait, souffrit du manque d'entraînement des utilisateurs.

Les conséquences des insuffisances de l'entraînement sur l'outil militaire à proprement parler

Le manque de réalisme de l'entraînement eut des conséquences fâcheuses sur les matériels, sur l'organisation et sur la doctrine de l'armée française pendant l'Entre-deux-guerres ; et les huit mois de répit de la « drôle de guerre » ne permirent pas de remédier à cette situation.

Entre-deux-guerres :

Pendant l'Entre-deux-guerres, l'utilisation d'un matériel dépassé, que les crédits de plus en plus restreints ne permirent pas de renouveler de manière significative jusqu'en 1935 [1], et la rareté des manœuvres d'ensemble, avec des moyens modernes, qui eurent lieu par la suite, formatèrent la pensée militaire et étouffèrent la créativité au sein de l'armée. Le contraste était saisissant avec l'Allemagne, où l'absence de matériel ancien facilita l'innovation et où l'on s'entraîna avec des moyens de substitution, ainsi qu'en dehors du cadre restreint de la Reichswehr [2], puis de la Wehrmacht naissante [3].

La situation était telle que la doctrine et l'organisation de l'armée française prirent un important retard sur les possibilités offertes par la technique, en matière de motorisation et de transmissions notamment, celles-ci n'étant pas bien appréhendées.

C'est ainsi que le passage du char d'accompagnement d'infanterie au char de bataille, c'est-à-dire à une arme nouvelle, se révéla particulièrement difficile ; et la nécessité de créer de grandes unités blindées autonomes autour d'un noyau de chars de bataille eut du mal à s'imposer en dépit de l'utilité présentée par de telles formations, y compris dans le cadre d'une guerre défensive. Le général Gamelin, chef d'état-major général à partir de 1931, était convaincu que l'on pourrait faire face en renforçant les divisions d'infanterie ou les divisions légères mécaniques (DLM) [4] avec des bataillons de chars, en fonction des besoins, et il fallut attendre septembre 1936 pour qu'il admît le principe des divisions cuirassées de réserve (DCR) auxquelles pourraient être confiées des actions en force. Tout cela retarda la production des chars de bataille et la mise au point du matériel nécessaire à leur appui et à leur soutien.

Conscient du manque d'entraînement à tous les niveaux, le général Gamelin n'était d'ailleurs guère favorable à l'action autonome des unités subordonnées et au développement de l'esprit d'initiative aux plus bas échelons. En conséquence, il estimait que la bataille devait être conduite par le niveau le plus élevé [5].

Le même problème se posa au niveau interarmées avec la sous-estimation du rôle de l'aviation en appui des opérations terrestres [6] du fait de l'absence d'exercices communs. Cette situation fut favorisée par l'apparition d'une armée de l'air indépendante en juillet 1934 (le ministère de l'Air datant de 1928), sans qu'un ministère, ni qu'un état-major de la Défense nationale soient pour autant créés [7].

En dépit du répit qu'elle procura à l'armée française, la « drôle de guerre » ne permit pas

de remédier à la situation.

Drôle de Guerre :

Pendant la « drôle de guerre », on privilégia plus que jamais la défensive rigide par rapport à la défensive-offensive. Le défaut d'entraînement et d'expérience du haut commandement le rendait en effet peu à même de tirer les enseignements de la campagne de Pologne. Mesurant mal les possibilités offertes par le moteur, le général Gamelin estimait pouvoir déjouer les tentatives de percée ennemie au moyen d'une défensive statique sur la ligne Maginot et son prolongement, le long de la Meuse, ainsi que sur la position qu'il pensait avoir le temps d'occuper et d'aménager en Belgique, sur la Dyle, ainsi qu'aux Pays-Bas (région de Breda). Pour y intervenir, il se priva de l'armée de réserve qu'il possédait (7^e armée du général Giraud, stationnée en Champagne). Dans de telles conditions, la priorité fut donnée au renforcement des moyens défensifs et la mise sur pied des divisions cuirassées, qui ne seraient utiles qu'ultérieurement, s'en trouva encore retardée.

Cette stagnation doctrinale était d'autant plus fâcheuse que chez les Allemands, l'idée d'effectuer des regroupements de divisions blindées, de manière à disposer d'un instrument permettant d'obtenir des résultats décisifs, fit au contraire son chemin grâce à l'entraînement que la campagne de Pologne avait procuré à la Wehrmacht.

Elle aboutit à la constitution de quatre corps blindés dont deux étaient eux-mêmes regroupés en une armée blindée (groupement Kleist = corps blindés Guderian et Rheinhardt + corps motorisé Wittersheim), qui reçut la mission d'opérer dans les Ardennes la percée qui amènerait la victoire dans le cadre du plan Jaune.

Ainsi, pendant l'Entre-deux-guerres et la « drôle de guerre », les insuffisances de l'entraînement - conséquences de choix du pouvoir politique et du commandement - firent partie des facteurs qui empêchèrent la France de disposer d'un outil militaire à la hauteur de son potentiel réel. Cependant, ces défauts ne pouvaient-ils pas être compensés par un entraînement adapté à l'état de cet outil ?

[1] Cette situation fut favorisée par les restrictions budgétaires et par les choix défensifs effectués par le gouvernement sous pression de l'opinion.

[2] Entraînement clandestin en Russie soviétique notamment.

[3] Entraînement dans le cadre des activités d'organisations paramilitaires telles que le corps de transport national-socialiste (NSKK) qui, entre autres, organisait des compétitions automobiles pour améliorer le matériel.

[4] Missions de découverte et de l'exploitation.

[5] Cf. Instruction sur les grandes unités de 1936 (IGU 36)

[6] Qui apparaît pleinement dans l'IGU 36 dans laquelle quatre pages seulement lui sont consacrées.

[7] Demandée depuis longtemps par le maréchal Pétain, la création d'un ministère et d'un état-major de la Défense nationale furent sur

le point d'être réalisés sous le ministère Bouis-son, mais sa chute, en juin 1935, mit un terme au projet. En juin 1936 un ministre de la Défense nationale fut de nouveau institué, mais le titulaire du poste (E. Daladier) était également ministre de la Guerre. Quant à la fonction de chef d'EM de la défense nationale elle ne fut créée qu'en janvier 1938. Le général Gamelin qui en était le titulaire n'obtint cependant qu'un rôle de coordination entre les trois armées.

Titre : le lieutenant-colonel Christophe Gué, officier référent histoire de l'armée de Terre

Auteur(s) : le lieutenant-colonel Christophe Gué, officier référent histoire de l'armée de Terre

EN SAVOIR PLUS
